Communiqué de presse

Paris, le 25 septembre 2015

LCL Banque Privée propose un nouveau placement :

LCL Premium 90

LCL Banque Privée commercialise du 15 septembre au 26 novembre 2015, **LCL Premium 90,** un nouveau placement (titre de créance émis par LCL Emissions(1)) éligible au compte-titres à l'assurance-vie(2). L'objectif de gain de **LCL PREMIUM 90** est fonction de la performance de l'Indice Euro Stoxx 50® (calculé hors dividende).

D'une durée maximale de 5 ans, ce titre, à capital non garanti, offre suivant l'évolution de l'indice une opportunité de remboursement anticipé automatique à 1 an, 2 ans, 3 ans, ou 4 ans .
Concrètement, le déroulement de l'investissement se fait de la façon suivante.

Chaque année, pendant 4 ans, si la performance de l'indice par rapport à sa Valeur Initiale (3) est :

- stable ou en hausse, le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **7%**(4) par année écoulée (Taux de Rendement Annuel ou TRA entre 6,37% et 7%(4)), et la formule s'arrête alors automatiquement.
- en baisse, entre 0% (exclu) et -10% (inclus), le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **5%**(4) par année écoulée (Taux de Rendement Annuel ou TRA entre 4,66% et 5%(4)), et la formule s'arrête alors automatiquement.
- si la performance est négative et a baissé de plus de 10%, la formule se poursuit pour 1 année supplémentaire.

A l'échéance des 5 ans, en absence de remboursement anticipé, si la performance de l'indice par rapport à sa Valeur Initiale (3) est :

- stable ou en hausse, le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **35%**(4) (Taux de Rendement Annuel ou TRA entre 6,19%(4)), et la formule s'arrête alors automatiquement.
- en baisse, entre 0% (exclu) et -10% (inclus), le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **25%**(4) par année écoulée (Taux de Rendement Annuel ou TRA entre 4,56%(4)), et la formule s'arrête alors automatiquement.
- en baisse, entre -10% (exclu) et -30% (inclus),: Le client retrouve son capital investi(4)
- en baisse, au-delà de -30%, l'investisseur subit une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice

La commercialisation de **LCL PREMIUM 90** est ouverte du 15 septembre jusqu'au 26 novembre 2015 mais peut être close avant, dès lors que le montant maximum de collecte défini dans la documentation réglementaire est atteint.

(1) Emetteur : LCL Emissions- société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 234 940-siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France

(2) Les contrats éligibles sont les suivants : Assurance Vie et capitalisation : Acuity, Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe Série 2, Rouge Corinthe Série 3 et Lionvie Multicapital, LCL Multiselection Vie et Capital.

(3) La Valeur Initiale correspond à la moyenne des cours de clôture de l'Indice Euro Stoxx 50® 4, 7 et 8 décembre 2015

(4) Hors frais d'investissement en comptes-titres et frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation au titre de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de souscription et conserver ses titres jusqu'à l'échéance. Dès que la condition de réalisation est remplie, les autres cas ne peuvent plus s'appliquer. Les gains ou les pertes sont calculés sur la base de la Valeur Nominale du Titre.

Contacts Presse :

Amundi - Sonia Kobiela - Tél. 01 76 33 79 56 / Fax : 01 76 33 20 07 - e-mail : sonia.kobiela@amundi.com
LCL – Olivier Tassain - Tél. 01 42 95 54 77 / Fax : 01 42 95 50 49 - e-mail : olivier.tassain@lcl.fr

Illustration :

Dans tous les cas, la formule s'arrête au plus tard au terme de la 5ème année le 2 décembre 2020.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LCL PREMIUM 90

Code Isin	**FR0012847143**	
Forme juridique	Obligation de droit français (présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance).	
Emetteur	LCL Emissions – véhicule d'émission ad hoc de droit français	
Garant du remboursement de la formule :	Crédit Lyonnais S.A. ("LCL").	
Commercialisateurs	Agences LCL Banque Privée	
Pays de commercialisation	France	
Valeur liquidative de la part à l'origine	100 euros	
Eligibilité	Compte-titres	Contrats d'assurance vie et de capitalisation éligibles : Acuity, Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe série 2, Rouge Corinthe série 3, Lionvie Multicapital, LCL Multisélection Vie et Capital.
Minimum de la première souscription	1 part	Montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie
Durée de placement minimum recommandée	5 ans, ou en cas de stabilité ou de hausse des marchés : 1 an, 2 ans, 3 ans, ou 4 ans	
Indice de référence	Euro Stoxx® (calculé hors dividendes)	
Devise	Euro	
Valeurs de référence	Valeur Initiale de l'Euro Stoxx 50®: la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 4, 7 et 8 décembre 2015. - Valeur à 1 an de l'Euro Stoxx 50® : la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 14, 15 et 16 novembre 2016. - Valeur à 2 ans de l'Euro Stoxx 50® : la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 13, 14 et 15 novembre 2017. - Valeur à 3 ans de l'Euro Stoxx 50® : la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 12, 13 et 14 novembre 2018. - Valeur à 4 ans de l'Euro Stoxx 50®: la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 12, 13 et 14 novembre 2019. - Valeur à 5 ans de l'Euro Stoxx 50®: la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 12, 13 et 16 novembre 2020.	
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne	
Frais courants	néant	
Frais d'entrée	1,5% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 26/11/2015 avant 12h	Pas de frais d'entrée. Les frais sur versements, d'arbitrages et de gestion sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée
Commissions incluses dans l'investissement	Des commissions de distribution ont été versées à des tiers (LCL, Predica, La Mondiale et Amundi). Elles représentent un montant annuel maximum équivalent à 1,50% du montant de l'émission.	
Frais de sortie	néant	néant
Frais de tenue de compte	21,40 € l'an et par compte (tarifs en vigueur septembre 2015)	

La documentation juridique de LCL PREMIUM 90 est disponible sur simple demande.

A propos de LCL:
LCL, filiale de Crédit Agricole SA, est l'une des plus grandes banques de détail en France.
Présent sur l'ensemble du territoire avec 2 078 implantations, LCL est une banque de proximité qui compte aujourd'hui 20 300 collaborateurs au service de 6 000 000 de clients particuliers, 330 000 clients professionnels et 27 000 clients entreprises et institutionnels.
LCL c'est aussi LCL Banque Privée, e.LCL la banque 100% en ligne et LCL Banque des Entreprises (Banque commerciale et Corporate finance).
LCL s'appuie sur une stratégie de développement, d'innovation et de reconnaissance des attentes de ses clients notamment avec le Contrat de Reconnaissance. « Demandez plus à votre banque » est la signature publicitaire de LCL.

Ce Fonds Commun de Placement est géré par AMUNDI, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 040000036. SA au capital de 596 262 615 €. Siège Social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris France – SIREN 437 574 452 RCS Paris.

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL PREMIUM 90 sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL PREMIUM 90 et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ce titre, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur.